

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

SÉANCE ORDINAIRE DU 06 FÉVRIER 2017

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi sixième (6^{ème}) jour du mois de février deux mille dix-sept à 19 h 30, au Centre communautaire, 857, chemin St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents : Madame la conseillère Josée Goyette, Messieurs les conseillers Ghislain Quintal, Éric Rioux et Donald Pinard et André Dulude formant quorum sous la présidence du maire Albert Santerre.

Monsieur le conseiller Benoît Lamontagne est absent.

Madame Mélanie Thibault, directrice générale/secrétaire trésorière est également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Période de recueillement
2. Considération et adoption de l'ordre du jour
3. Considération et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017
4. Première période de questions
5. Dépôt rapport financier 2016
6. Mandat vérification comptable 2017
7. VOIRIE MUNICIPALE :
- 7.1 Dépenses de voirie janvier 2017

Mazout Propane Beauchemin	Diesel	2 001.67\$
Les Consultants SM inc	Demande CPTAQ MDDELCC avanc.	3 880.41\$
Trafficlogix	Réparation PAVA	800.22\$

8. Autorisation appel d'offres pour abat poussière 2017
9. Autorisation pour l'achat de 900 tonnes de pierre
10. Autorisation pour l'achat d'abrasif supplémentaire
11. Autorisation d'appel d'offres pour le traitement de surface dans le 5^{ème} Rang Nord
12. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Attestation confirmant l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du programme pour l'année 2016
13. Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour la modification du rayon de courbure d'un tronçon du 1^{er} Rang Sud
14. Mandat - Relevé d'arpentage complémentaire projet 1^{er} Rang Sud
15. Autorisation permettant l'envoi des comptes de taxes foncières pour l'année 2017 avant la date limite du 28 février 2017
16. Offre GESTIM pour service inspection spécialisé au niveau des bandes riveraines
17. Offre pour la fourniture d'assises et de dossiers de chaise pour le centre communautaire
18. Installations de gouttières au centre communautaire
19. Système de surveillance par caméra au centre communautaire
20. Résolution d'appui à la Municipalité de Saint-Armand pour l'appellation officielle du Rocher communément connu sous le nom de «Nigger Rock»
21. Demande d'autorisation de passage pour l'évènement « Circuit cycliste du Lac Champlain » – Samedi le 10 juin 2017
22. Résolution d'appui au regroupement pour un Québec en santé
23. Demande d'appui financier de l'organisme AHPBM
24. Demande de don de la société de recherche sur le cancer
25. Demande de convocation d'une assemblée extraordinaire des membres de La Mutuelle des municipalités du Québec - Révision de la Politique sur l'éthique et la déontologie et révocation des administrateurs.
26. Approbation des dépenses et paiements suivants :

Mélanie Thibault	Norton licence + Encres	264.41\$
MRC de Brome Missisquoi	(quotes-parts 2017 - 1 ^{er} vers	30 410.50\$
Corpo Bedford	Quote-part 2017	1 995.00\$
Ville de Bedford	Paiement final 2016	6 684.04\$
Raymond Chabot Grant Thornton	Vérification 2016 prog.	5 173.88\$
NOPAC environnement	Bacs bleus	500.00\$
Croix Rouge canadienne	Entente service	150.00\$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

27. Information :
 - Ristourne annuelle de la MMQ : 1 804\$
28. Deuxième période de questions
29. Correspondance de monsieur le maire
30. Affaires diverses
31. Approbation des comptes à payer
32. Clôture de la session.

2017.02023 **Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 février 2017**

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :
QUE l'ordre du jour proposé le 6 février 2017 soit et est approuvé tel que présenté.
ADOPTÉE

2017.02024 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017**

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017 soit approuvé et signé tel que rédigé.
ADOPTÉE

Période de questions

Dépôt des états financiers 2016

Les états financiers ont été présentés par Monsieur Bruno Chrétien, C.A., représentant de la firme Raymond Chabot Grant Thornton et déposés séance tenante. Ceux-ci indiquent pour l'année 2016 des revenus de fonctionnement 1 201 772\$, des revenus d'investissement de 565 377\$, des charges municipales de 1 008 934\$, des immobilisations, amortissement des immobilisations et gain sur disposition de 146 878\$. L'année 2016 se termine donc avec un surplus de 339 716\$.

2017.02025 **Renouvellement de l'audition des livres de 2017**

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité:
Que ce conseil renouvelle le mandat de la firme de comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audition des livres de l'année 2017 au montant 6 400\$ dollars (\$) plus taxes applicables.
QUE le rapport financier 2016 soit transmis au MAMOT conformément à la Loi.
ADOPTÉE

2017.02026 **Dépenses de voirie municipale du mois de janvier 2017**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :
QUE le conseil approuve les comptes de dépenses de voirie du mois de janvier 2017 à savoir :

Mazout Propane Beauchemin	Diesel	2 001.67\$
Les Consultants SM inc	Demande CPTAQ MDDELCC avanc.	3 880.41
Trafficlogix	Réparation PAVA	800.22\$

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires pour les dépenses décrites.

directrice-générale /secrétaire-trésorier

2017.02027 **Autorisation pour l'achat de 900 tonnes de pierre**

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité :
QUE ce conseil autorise Michel Brais, inspecteur en voirie, à faire l'achat d'environ mille (900) tonnes de pierre grise 0-3/4;
ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2017.02028 **Autorisation appel d'offres pour abat poussière 2017**

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Josée Goyette, et résolu à l'unanimité:

QUE ce conseil autorise Mélanie Thibault, directrice générale/secrétaire trésorière, à procéder à l'envoi des documents pour l'appel d'offres sur invitation relatif à la fourniture et l'épandage d'environ 76 000 litres de chlorure de calcium 35% ou produit équivalent à un minimum de trois (3) entreprises.

ADOPTÉE

2017.02029 **Autorisation pour l'achat d'abrasif supplémentaire**

CONSIDÉRANT QUE la réserve d'abrasif est très basse en raison des facteurs climatiques.

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité:

QUE ce conseil autorise La direction générale, à faire l'achat d'abrasif supplémentaire;

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2017.02030 **Autorisation appel d'offres pour le traitement de surface sur le 5^{ème} Rang Nord**

Il est proposé par André Dulude, appuyé par Éric Rioux, et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise Mélanie Thibault, directrice générale/secrétaire trésorière, à procéder à la préparation et l'envoi des documents pour l'appel d'offres public pour les travaux de traitement de surface sur le 5^{ème} Rang Nord sur une longueur d'environ 2000 mètres

ADOPTÉE

2017.02031 **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

ATTENDU que le Ministère des Transports a versé une compensation de 132 490 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Ghislain Quintal, appuyé par Josée Goyette, il est unanimement résolu et adopté :

QUE la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

2017.02032 **Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour la modification du rayon de courbure d'un tronçon du 1er Rang Sud**

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ a pour objet la modification du rayon de courbure d'un tronçon du rang 1, sur le lot 5 555 384, impliquant l'utilisation d'une superficie de 0,29 ha;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au Schéma d'aménagement ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable ;

CONSIDÉRANT QUE les aménagements ne peuvent se réaliser à l'extérieur de la zone agricole permanente ;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

CONSIDÉRANT QUE le projet ne portera pas atteinte à l'intégrité de la zone agricole;

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal appuie la demande afin d'obtenir de la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie du lot 5 555 384 du cadastre du Québec, sur une superficie d'environ 0,29 hectares et d'autoriser Mélanie Thibault, directrice générale à signer la demande pour et au nom de la municipalité de St-Ignace de Stanbridge.

QUE le conseil autorise le paiement de deux cent quatre-vingt-onze dollars (291.00\$) au Ministre des finances du Québec pour le dépôt de ladite demande.

ADOPTÉE

2017.02033

Autorisation de mandat pour la préparation de relevé d'arpentage supplémentaire dans le cadre des travaux prévues sur le 1^{er} Rang Sud

CONSIDÉRANT QUE des relevés d'arpentage supplémentaire sont nécessaires afin de permettre à la firme d'ingénierie de formuler les recommandations géotechniques pour la stabilisation du talus devant le cimetière sur le 1^{er} rang.

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité:

QUE ce conseil autorise La direction générale, à mandater la firme pour la préparation des relevés demandés;

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2017.02034

Envoi des comptes de taxes municipales 2017

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise la directrice générale/secrétaire trésorière à procéder à l'envoi des comptes de taxes municipales de l'année 2017 avant la date limite du 28 février 2017, conformément aux taux, tarifs et conditions énumérés au règlement 309.012017.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2017.02035

Offre pour la fourniture d'assises et de dossiers de chaise pour le centre communautaire

Il est proposé par André Dulude, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité:

QUE ce conseil accepte l'offre de Alpha Tabco inc. pour la fourniture d'assise et de dossier pour les chaises en bois du centre communautaire et autorise la dépense pour cet achat;

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

Directrice générale/Secrétaire trésorier

2017.02036

Résolution d'appui à la Municipalité de Saint-Armand pour l'appellation officielle du Rocher communément connu sous le nom de «Nigger Rock»

CONSIDÉRANT la résolution 16.11.326 de la Municipalité de Saint-Armand, concernant l'appellation du rocher connu sous le nom de **«Nigger Rock»**.

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge, appui la demande de la Municipalité de Saint-Armand et demande à la commission de Toponymie du Québec de reconsidérer l'appellation, afin de conserver le nom **«Nigger Rock»**.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

Demande d'autorisation de passage pour l'évènement « Circuit cycliste du Lac-Champlain » – Samedi le 10 juin 2017

2017.02037

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise les participants de la 9e édition du Circuit Cycliste du Lac Champlain à circuler sur les chemins de Mystic et Walbridge, samedi le 10 juin 2017;

QUE ce conseil nomme le chef du service incendie de Bedford comme personne ressource concernant la logistique du circuit;

QUE ce conseil demande à l'organisation CCLACC d'assurer la sécurité en collaboration avec la Sûreté du Québec.

QUE le conseil rappelle qu'il est de la responsabilité des organisateurs de s'assurer que les participants respectent le Code de sécurité routière.

ADOPTÉE

2017.02038

Résolution d'appui au regroupement pour un Québec en santé

CONSIDÉRANT QU'UNE organisation intitulée « Regroupement pour un Québec en santé » a été créée et qu'elle regroupe des intervenants du secteur municipal, du secteur scolaire, des organismes de services aux familles, à la petite enfance, aux aînés, aux personnes handicapées et aux personnes démunies;

CONSIDÉRANT QUE ce regroupement souhaite que le gouvernement du Québec mise sur la prévention, afin de minimiser l'augmentation des coûts dans le domaine de la santé;

CONSIDÉRANT QUE le regroupement pour un Québec en santé exige de nouvelles mesures afin de contrer le tabagisme et de limiter la consommation de boissons sucrées;

CONSIDÉRANT QUE le regroupement demande au gouvernement québécois d'investir dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans le quotidien des Québécoises et des Québécois;

CONSIDÉRANT QUE ces objectifs concordent avec les valeurs et les objectifs de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge;

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

D'APPUYER publiquement les démarches du Regroupement pour un Québec en santé en autorisant le directeur général ou son adjoint à remplir le formulaire à cet effet sur le site internet de l'organisme.

ADOPTÉE

2017.02039

Demande d'appui Financier de l'APHPBM

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise le paiement en don au d'un montant de cent dollars (100\$) à l'organisme APHPBM.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale /secrétaire-trésorier

2017.02040

Demande d'appui Financier du Société de recherche sur le cancer

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise le paiement en don d'un montant de cent dollars (100\$) à la Société de recherche sur le cancer

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale /secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

Demande de convocation d'une assemblée extraordinaire des membres de La Mutuelle des municipalités du Québec - Révision de la Politique sur l'éthique et la déontologie et révocation des administrateurs

2017.02041

ATTENDU QUE la mission de la FQM est de représenter les intérêts des municipalités locales et régionales;

ATTENDU QUE la municipalité est membre de la FQM;

ATTENDU QU'à ce titre, la FQM a travaillé depuis au moins 1986 à la mise sur pied d'une mutuelle d'assurance ce qui a donné lieu en 2003 à la constitution de La Mutuelle des municipalités du Québec (« MMQ »);

ATTENDU QUE la FQM n'a pas d'intérêt différent des municipalités qui en sont membres;

ATTENDU QUE par sa résolution CA-2016-08-25/09 du 25 août 2016 le Conseil d'administration de la FQM a dit souhaiter que des liens étroits soient développés entre celle-ci et la MMQ et a demandé qu'une rencontre ait lieu entre les membres de son comité exécutif et des représentants de la MMQ, ce que celle-ci a refusé;

ATTENDU QUE le 31 août 2016, le Comité de déontologie et gouvernance de la MMQ a amendé la Politique sur l'éthique et la déontologie (la « Politique ») faisant notamment en sorte que si ces amendements sont maintenus, les administrateurs de la FQM ne pourront plus, à l'avenir, être élus au Conseil d'administration de la MMQ;

ATTENDU QUE le 1er septembre 2016, le conseil d'administration de la MMQ a mandaté le Comité de déontologie et gouvernance afin qu'il examine la conduite de M. Richard Lehoux, administrateur de la MMQ et président de la FQM, à la lumière de la Politique notamment pour avoir déposé la résolution CA-2016-08-25/09 et pour différentes allégations toutes relatives aux liens entre la FQM et la MMQ;

ATTENDU QUE le 1er décembre 2016, le conseil d'administration de la MMQ a approuvé le contenu d'une décision du Comité de déontologie et gouvernance interprétant la Politique de manière à interdire à un dirigeant ou à un administrateur de la FQM de siéger à titre d'administrateur de la MMQ;

ATTENDU QUE le premier président de la MMQ était aussi président de la FQM, que plusieurs des administrateurs de la FQM ont été administrateurs de la MMQ et que M. Richard Lehoux siège à titre d'administrateur de la MMQ depuis sa constitution en 2003, qu'il occupe des fonctions d'administrateurs de la FQM en continu depuis 2001 et d'officiers de la FQM depuis 2010;

ATTENDU QUE la très grande majorité des membres de la MMQ sont membres de la FQM, qu'ils ont des intérêts convergents et qu'il est dans l'intérêt des membres de la FQM et de la MMQ que celle-ci demeure un instrument au service des plus petites municipalités;

ATTENDU QUE ces positions et ces actes du conseil d'administration de la MMQ divergent de manière fondamentale et irréconciliable avec la position de la municipalité quant à la relation étroite et à la collaboration que doit maintenir la MMQ avec la FQM, vu leur mission et leur intérêt commun, soit celui des membres;

ATTENDU QUE ces actes du conseil d'administration de la MMQ démontrent, de l'avis de la municipalité, une absence de connaissance de la MMQ et de l'environnement dans lequel elle opère;

ATTENDU QUE les positions adoptées par le conseil d'administration de la MMQ sont de nature à nuire à une saine gestion de la MMQ et à porter atteinte à l'intérêt de ses membres, dont la municipalité fait partie;

ATTENDU QU'il est inacceptable que les administrateurs de la MMQ aient accepté que les règles et politiques de la MMQ aient pour effets d'exclure désormais de son Conseil d'administration les officiers et administrateurs de la FQM.

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité de Saint-Ignace de Stanbridge requière du conseil d'administration de la MMQ qu'il décrète la tenue d'une assemblée extraordinaire des membres et que la secrétaire, Me Colette St-Martin, convoque, sans délai, cette assemblée extraordinaire;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE l'ordre du jour de cette assemblée extraordinaire des membres soit le suivant :

1. ouverture de l'assemblée;
2. vérification de la convocation et du quorum;
3. nomination d'un président d'assemblée et d'un secrétaire d'assemblée;
4. abrogation de la résolution du Comité de déontologie et gouvernance adoptée le 31 août 2016 (# 4-09-16) relative à la Politique;
5. révocation des administrateurs actuels du conseil d'administration de la MMQ, à l'exception de monsieur Richard Lehoux;
6. élection de nouveaux administrateurs afin de combler les vacances au sein du conseil d'administration de la MMQ :
 - a) choix d'un président d'élection;
 - b) mise en candidature;
 - c) élection des administrateurs;
7. levée de l'assemblée. »

QUE les administrateurs actuels de la MMQ soient informés du fait que leur révocation est demandée par la municipalité pour les motifs exposés au préambule de la présente résolution;

QU'IL soit demandé à la secrétaire de la MMQ, Me Colette Saint-Martin, de transmettre l'avis de convocation de la tenue de cette assemblée extraordinaire aux administrateurs de la MMQ et que le contenu de la présente résolution leur soit également transmis à titre de motifs écrits invoqués pour requérir leur révocation;

QUE la municipalité mandate son maire, Albert Santerre, afin d'exercer son vote lors de cette assemblée extraordinaire ainsi que du respect de la présente résolution;

QUE la prise d'effet de la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

ADOPTÉE

2017.02042 **Demande de contribution financière du Conseil montérégien de la culture et des communications**

Il est proposé par André Dulude, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise le paiement d'un montant de cent vingt-cinq dollars (125\$) pour l'achat de 10 billets pour l'évènement marquant le 40^{ème} anniversaire de la création de l'organisme.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale /secrétaire-trésorier

2017.02043 **Autorisation de dépenses et paiements d'achats**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise les dépenses et paiements suivants, à savoir :

Mélanie Thibault	Norton licence + Encres	264.41\$
MRC de Brome Missisquoi	(quotes-parts 2017 - 1 ^{er} vers	30 410.50\$
Corpo Bedford	Quote-part 2017	1 995.00\$
Ville de Bedford	Paiement final 2016	6 684.04\$
Raymond Chabot Grant Thornton	Vérification 2016 prog.	5 173.88\$
NOPAC environnement	Bacs bleus	500.00\$
Croix Rouge canadienne	Entente service	150.00\$

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires pour les dépenses décrites.

directrice-générale /secrétaire-trésorier

Deuxième période de questions

2017.02044 **Approbation des comptes à payer**

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité :

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

QUE le conseil approuve les dépenses et paiements suivants, à savoir :

N° déboursé	Date	Nom	Description	Montant
201700028 (I)	2017-01-11	BELL MOBILITÉ	Connexion Ipad	202,10 \$
201700032 (I)	2017-01-25	VIDEOTRON LTÉE	Téléphonie (mairie)	371,83 \$
201700033 (I)	2017-01-25	HYDRO QUEBEC	Électricité	661,79 \$
201700037 (I)	2017-01-25	COUP DE POUCE	Abonnement	34,44 \$
201700048 (I)	2017-01-31	MARTECH INC	Panneaux	67,27 \$
201700051 (I)	2017-01-31	VIDEOTRON LTÉE	Hébergement	22,98 \$
201700030 (I)	2017-02-06	MRC BROME-MISSISQUOI	Quotes-parts 2017	30 410,50 \$
201700031 (I)	2017-02-06	GESTION ÉLECTRONIQUE DE	Service inspecteur	762,28 \$
201700034 (I)	2017-02-06	PAPETERIE COUPAL (2010) INC	Fourniture bibliothèque	121,70 \$
201700035 (I)	2017-02-06	LES CONSULTANTS S.M. INC	Demandes CPTAQ et MDDELCC	3 880,41 \$
201700036 (I)	2017-02-06	COPICOM INC.	Entretien photocopieur	76,17 \$
201700038 (I)	2017-02-06	SOCIETE D'HISTOIRE DE	Résolution 2017.01012	1 500,00 \$
201700039 (I)	2017-02-06	TRAFFIC LOGIX	Réparation PAVA	800,22 \$
201700040 (I)	2017-02-06	SANI ECO INC.	Traitement	128,29 \$
201700041 (I)	2017-02-06	Mélanie Thibault	Fourniture encre et renouv. Norton	264,41 \$
201700042 (I)	2017-02-06	LES EDITIONS JURIDIQUES FD	Fourniture bureau	190,80 \$
201700043 (I)	2017-02-06	CORPORATION DE	Quote-part 2017	1 995,00 \$
201700044 (I)	2017-02-06	RONA LEVESQUE	Remplacement bac	102,66 \$
201700045 (I)	2017-02-06	MUN. SAINT-ARMAND	Subv. Fête nationale 2017	1 000,00 \$
201700046 (I)	2017-02-06	RAYMOND CHABOT GRANT	Vérification 2016 fact progressive 1	5 173,88 \$
201700047 (I)	2017-02-06	CROIX-ROUGE CANADIENNE	Entente services 2017	150,00 \$
201700049 (I)	2017-02-06	MINISTRE DES FINANCES	Demande CPTAQ	291,00 \$
201700050 (I)	2017-02-06	Nopac Environnement	Collectes	3 875,48 \$
201700052 (I)	2017-02-06	RAPHAEL LABONTE	Patinoire 3vers	1 125,00 \$
201700053 (I)	2017-02-06	ANDRE GAGNON	Déneigement cc et mairie	426,23 \$
201700054 (I)	2017-02-06	VILLE DE BEDFORD	Incendie	6 684,04 \$
201700056 (I)	2017-02-01	MAZOUT & PROPANE	Diesel	2 001,67 \$
201700057 (I)	2017-02-06	Nopac Environnement	Achat 5 bac bleu	500,00 \$
201700058 (I)	2017-02-06	MINISTRE DU REVENU DU	Somm. DAS 2017 + CNT	82,54 \$
201700059 (I)	2017-02-06	Nopac Environnement	Traitement recyclage	293,14 \$
201700060 (I)	2017-02-06	CENTRE SANTE EUROSPA INC	Souper des maires	3 257,38 \$
201700061 (I)	2017-02-06	CLD Brome-Missisquoi	Carte vélo	153,30 \$
201700062 (I)	2017-02-06	HYDRO QUEBEC	Éclairage des rues	276,33 \$
201700063 (I)	2017-02-06	R.I.E.D.S.B.M.	Enfouissement	974,20 \$
				67 857,04 \$

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale /secrétaire-trésorier

2017.02045

Levée de la séance

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Albert Santerre, maire

Mélania Thibault, directrice générale / secrétaire trésorière

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Albert Santerre, maire